Sorbonne Université Master Informatique 2023-2024 Insertion Professionnelle - Notes de cours © 2023 Jean-Daniel Kant

Recrutement dans l'enseignement supérieur et la recherche

Guides du doctorant :

https://spartacus-idh.com/liseuse/076/#page/1

Différence entre invention et innovation

- Invention (Recherche): nouveau paradigme (méthode, idée, système...) ou résolution d'un pb mal résolu avec nouvelle approche
 - o Produite par les chercheurs
- Innovation (R&D): invention mise sur le marché
 - Rendue opérationnelle : technique (passage à l'échelle par ex), économique (rentable..)
 - Profit = Prix x Quantité Coûts
 - o Économie de l'innovation, marketing

1. Métiers de la recherche

3 voies principales:

- Chercheur (à temps plein)
 - o Public: EPST: CNRS, INRIA, INSERM, ...
 - o Privé : Centre de recherches entreprise
- Enseignant-chercheur
 - o Université ou école (en général publiques, parfois privées)
 - Enseignement + Recherche
 - Synergie
- Ingénieur
 - o Public : Ingénieur de recherche (support pour la recherche)
 - o Privé : Ingénieur R & D
 - avec une proportion variable de R et de D
 - Gestion de projets de recherche
 - Liens avec les produits de l'entreprise (Stratégie, Marketing, Production,...)

 $In fos: \underline{http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23131/les-fiches-metiers-\underline{par-domaine.html}}$

A lire (rapport annuel): Etat emploi scientifique 2020: https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid154848/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid154848/letat-de-l-emploi-scientifique-en-france-edition-2020.html

Principe de base : il faut un doctorat!

- Seule voie internationalement reconnue
- Découvrir et se former à la recherche
- Connaître le monde de la recherche, ses acteurs (dans notre domaine), ses activités...

Avant la thèse : le stage de recherche en M2

- Très important pour avoir une première expérience en recherche
- En général dans un labo (public ou privé)
- Des sujets sont proposés pour le master
- On peut en chercher ailleurs, mais c'est difficile à l'étranger faute de temps (sauf avec un programme dédié ; e.g. NII)
- Le sujet n'est pas nécessairement celui de la future thèse, ni même le domaine, même si ça peut aider pour la suite

2. La thèse et ses financements

Infos EDITE: https://www.edite-de-paris.fr/

C'est une embauche! (entretien,...)

2.1 Allocations ministère : le contrat doctoral

 $In fos\ minist\`ere: \underline{https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid76053/lefinancement-doctoral.html$

FAQ: http://cjc.jeunes-chercheurs.org/faq/rubrique.php?r=contratdoc (voir extraits)

Le contrat doctoral de droit public fixe, pour une activité de recherche seule, une rémunération minimale qui a été revalorisée dans le cadre de la LPR selon le calendrier suivant :

- 1^{er} janvier 2024 : 2 100 euros brut ;
- 1^{er} janvier 2025 : 2 200 euros brut ;
- 1^{er} janvier 2026 : 2 300 euros brut.

Les missions complémentaires effectuées dans le cadre du contrat donnent lieu à un complément de rémunération mensuel calculé en fonction du nombre d'heures ou de jours effectués selon le barème des travaux dirigés :

- Chaque heure d'enseignement est rémunérée au minimum au taux de l'heure de travaux dirigés => environ 40 € / h
- Chaque journée de travail est rémunérée au minimum au double du taux mentionné au précédent alinéa pour les missions d'expertise, de valorisation des résultats de la recherche ou de diffusion de l'information scientifique.

2.2 CIFRE

Infos ministère : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid76053/le-financement-doctoral.html

Les CIFRE associent trois partenaires :

- une entreprise, qui confie à un doctorant un travail de recherche, objet de sa thèse
- un laboratoire, extérieur à l'entreprise, qui assure l'encadrement scientifique du doctorant
- un doctorant, titulaire d'un diplôme conférant le grade de master.
- + ANRT

Informations ANRT: https://www.anrt.asso.fr/fr/cifre-35654

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a confié à l'ANRT la mise en œuvre du dispositif Cifre. Son objectif est de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi. Il repose sur l'association de quatre acteurs.

L'entreprise recrute en CDI ou CDD (articles D. 1242-3 & 6 du code du travail) un diplômé de niveau Master à qui elle confie une mission de recherche. Les travaux constitueront l'objet de la thèse du salarié-doctorant.

Le salaire d'embauche est au moins égal à 24 529,44 € annuel brut.

L'EMPLOYEUR s'engage à respecter les conditions salariales fixées par le ministère selon le calendrier suivant pour le salaire brut annuel minimum :

```
- en 2023 : 24 529,44 €;
```

- en 2024 : 25 200 €; $(=2100 \in bruts / mois)$

- en 2025 : 26 400 €;

- en 2026 : 27 600 €.

Le laboratoire de recherche académique encadre les travaux du salarié-doctorant, à ce titre ce dernier est inscrit dans l'école doctorale de rattachement du laboratoire.

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Le doctorant consacre 100% de son temps, partagé entre l'entreprise et le laboratoire académique, à ses travaux de recherche. Il bénéficie d'une double formation académique et professionnelle.

L'ANRT contracte avec l'entreprise une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (Cifre) sur la base de laquelle une subvention est versée à l'entreprise. La subvention annuelle est portée à 14 000 € (non assujettie à la TVA). A cette subvention peut s'ajouter le crédit d'impôt recherche (CIR) <u>Le crédit d'impôt recherche</u>

L'entreprise et le laboratoire établissent, au plus tard dans les six mois qui suivent le début de la Cifre, un contrat de collaboration de recherche qui stipule les conditions de déroulement du partenariat et notamment la méthodologie de recherche, les lieux d'exercice du doctorant, les questions de confidentialité, propriété intellectuelle...

Un rapport d'activité annuel, signé de l'entreprise, du laboratoire et du doctorant, est remis à l'ANRT.

FAQ: https://www.anrt.asso.fr/fr/questions-reponses-7782

Emploi des CIFRE: Enquête 2021:

https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/rapport enquete devenir cifre 2021 vf.pdf

2.3 Régions : Ile-De-France

Appels PhD: https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/paris-region-phd-2023

Dépôt des demandes fermé depuis le 17 avril 2023

Prochaine session à partir du 11 décembre 2023

La Région soutient l'emploi scientifique en lien avec les besoins des entreprises en cofinançant des allocations doctorales impliquant un laboratoire académique et un partenaire socio-économique.

Les projets de recherche attendus cibleront les enjeux du développement numérique des entreprises (IoT, intelligence artificielle, blockchain, big data, robotique...) et porteront sur des thématiques de recherche liées aux défis économiques et sociétaux ciblés par la Région dans le cadre des DIM et des QIM.

La Région porte une attention particulière aux projets mobilisant les technologies de l'intelligence artificielle appliquées aux domaines des sciences humaines et sociales et des humanités numériques, mettant en avant les forces franciliennes dans ces domaines.

Organisation selon 9 Domaines (DIM) : 2022-2026 : https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/recherche-les-9-domaines-de-recherche-et-dinnovation-majeurs-2022-2026

2.4 INRIA

Inria Talents PhD https://www.inria.fr/fr/inria-talents-phd

2.5 AID (militaire)

Agence de l'innovation de défense

https://www.defense.gouv.fr/aid/theses-aid-classiques-2023

Seuls les étudiants ressortissants de l'Union Européenne, du Royaume-Uni ou de la Suisse, sont éligibles. Aucune dérogation à cette règle ne sera accordée.

2.6 Autres EPST

IRT SYSTEM X, ONERA, Gustave Eiffel, CEA, INRAE, IRD

2.7 Les projets

La plupart des projets (ANR, Européens,...) proposent des financements de thèse et de post-docs. Il faut en discuter avec les encadrants participant à ces projets.

2.8 A l'étranger?

- Il faut s'y prendre tôt! (1 an)
- Attention au niveau de langue (ex : anglais)
- S'abonner dès que possible aux listes de diffusion internationales du domaine pour avoir les offres
- Souvent plus long que 3 ans (ex 5 ans aux US)
- S'informer sur les conditions d'accueil, d'encadrement, les missions annexes (projets, enseignement), l'hébergement, la vie locale,...

Aides à la mobilité

SU: https://sciences.sorbonne-universite.fr/international-1/partir-linternational/mobilite-etudiante

https://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/international/partir-etudier-letranger/en-etudes/financer-votre-mobilite-detudes

Financement géré par Campus France (pour les étrangers venant étudier en France) https://www.campusfrance.org/fr

Et aussi : il faut publier autant que possible !

... Et dès le stage du M2

Guide du doctorant A LIRE : https://spartacus-idh.com/076.html#

3. Pour préparer ses candidatures : postes temporaires

3.1 ATER

Attachés temporaires d'enseignement et de recherches, idéal pour préparer une candidature de maître de conférences.

Voir par exemple: https://doctoratp4.hypotheses.org/le-guide-du-doctorat/enseigner-pendant-la-these/ater

3.2 Post-docs

Voir le <u>chapitre</u> sur les post-docs dans le guide du doctorant

Là encore, voir les annonces sur les sites de diffusion.

Offres européennes : ERC, Marie Curie,...

3.3 Autre voie: l'enseignement

Postes de PRAG, qui s'obtiennent avec un CAPES ou une Agrégation. La thèse est un plus. Ce sont des postes d'enseignement purs, avec 384h eq. TD.

4. Offres d'emploi

Voir le site dédié : https://www.abg.asso.fr/fr/

Le site emploi de l'enseignement supérieur et de la recherche publique en France

CONSEILS: https://www.abg.asso.fr/fr/vue/regard-abg

Et aussi: https://andes.asso.fr/

S'abonner dès que possible aux listes de diffusion nationales et internationales du domaine pour avoir les offres

Réseaux sociaux : ResearchGate, Linkedin, Google Scholar,...

5. Recrutement des maîtres de conférences

5.1 Présentation

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/maitres-de-conferences-et-professeurs-des-universites-recrutement-agregation-detachement-mutation-46265

https://www.galaxie.enseignementsuprecherche.gouv.fr/ensup/cand recrutement enseignants chercheurs.htm

Missions

Les enseignants-chercheurs - maîtres de conférences et professeurs des universités - ont la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues.

Les maîtres de conférences sont des fonctionnaires titulaires nommés dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Concours

Dès l'obtention du doctorat, l'étudiant doit d'abord être qualifié aux fonctions de maître de conférences par une section du Conseil national des universités (C.N.U.). Puis, une fois la qualification obtenue, il peut se présenter aux concours de recrutement ouverts par emploi dans chaque établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Première étape : l'inscription sur la liste nationale de qualification. Pour être candidat à cette inscription, l'une des conditions suivantes doit être remplie :

- être titulaire d'un **doctorat** ou d'un diplôme équivalent ;
- justifier de 3 années d'activité professionnelle effective au cours des six années précédentes à l'exclusion des activités d'enseignant ou de chercheur ;
- être enseignant associé à temps plein ;
- être détaché dans le corps des maîtres de conférences ;
- appartenir au corps de chargé de recherche ou à un corps de chercheur.

Les conditions et la forme de la demande d'inscription sur la liste de qualification sont précisées arrêté publié chaque année Journal officiel. dans un au Le dossier de candidature comprend notamment une description des activités dans l'enseignement, la recherche ou l'administration, et présente trois exemplaires de ses travaux, ouvrages ou articles. Il est examiné par la section du C.N.U. compétente pour la discipline. Il peut éventuellement être effectué une demande d'inscription auprès de plusieurs sections du C.N.U.

Seconde étape : les concours par établissement

Les concours sont ouverts dans les universités, instituts ou écoles, en fonction du ou des postes à pourvoir.

Quatre types de concours sont proposés :

• le premier est ouvert aux titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ;

- le deuxième est réservé :
- aux enseignants titulaires du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur depuis 3 ans et titulaires d'un doctorat,
- aux pensionnaires ou anciens pensionnaires d'écoles françaises à l'étranger;
- le troisième est réservé
 - aux candidats comptant 4 années d'activité professionnelle effective au cours des 7 années précédentes, à l'exclusion des activités d'enseignant ou de chercheur.
 - · aux enseignants associés à temps plein.
 - le quatrième est réservé aux enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM).

Déroulement des concours

Les conditions et les modalités du dépôt des candidatures sont précisées dans des arrêtés publiés au Journal officiel.

Les candidatures sont appréciées par les instances compétentes des établissements.

5.2 Carrière et rémunération

Le corps des maîtres de conférence comporte deux classes ("grades") :

- une classe normale qui comprend 9 échelons ;
- une hors-classe qui comprend 6 échelons.

Comme pour tout fonctionnaire, la rémunération principale d'un maître de conférence augmente périodiquement au fur et à mesure qu'il gravit les échelons à l'intérieur de son grade : à chaque échelon correspond en effet un indice qui détermine le montant de la rémunération principale.

Traitement mensuel net	maîtres de conférences (MCF)
début de carrière	2333 €
après 2 ans	2875 €
dernier échelon de la classe normale	3243 €
dernier échelon de la hors classe (classe exceptionnelle)	4169 €

La rémunération mensuelle est composée d'un traitement de base auquel s'ajoutent diverses indemnités et des primes éventuellement selon les universités.

MdC: https://fr.wikipedia.org/wiki/Ma%C3%AEtre_de_conf%C3%A9rences_(France)

Professeurs: https://fr.wikipedia.org/wiki/Professeur_des_universit%C3%A9s

2611 € (début) => 5183 € (exceptionnelle)

Statistiques:

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjj-

MauxZOCAxW5SK0EHXhVCDk0FnoECBM0A0&url=https%3A%2F%2Fwww.enseigne

mentsup-recherche.gouv.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2022-10%2Fnote-dgrh-n-7-septembre-2022---campagne-de-recrutement-et-d-affectation-2021-mcf-et-pr-24454.pdf&usg=A0vVaw0SVLkttXD5InQvy PRvZ7 &opi=89978449

 $\frac{http://blog.educpros.fr/julien-gossa/2019/02/23/la-campagne-demploi-enseignants-chercheurs-2019-en-chiffres/$

En Informatique (section 27 du CNU):

Tendance actuelle : 2-3 MdC à SU, 1-2 profs

5.3 Qualification

Elle est délivrée par le CNU (Conseil national des universités) dans la section 27 qui est celle de l'informatique.

- CNU section 27 : https://cnu27.univ-lille.fr/
- Diplômes étrangers (thèse)

Le CNU décide s'ils sont recevables et leur niveau. Il vaut mieux éventuellement se renseigner avant (contacter le CNU).

https://cnu27.univ-lille.fr/qualification.html

dossier à déposer début novembre

Il faut avoir soutenu sa thèse afin mi -décembre en général.

il faut soigner le dossier de qualification, et cela dès le début de la thèse en développant ses publications (penser à valoriser le M2 si possible) et les enseignements (obligatoire si on vise un poste MCF)

5.4 Le concours MCF

Infos générales : https://www.galaxie.enseignementsup- recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

On y trouve notamment la liste des postes et toutes les infos, actualisées. En général, les postes sont publiés **début janvier**.

Désormais, les établissements ont le choix entre deux possibilités :

- soit ils inscrivent leurs offres de poste dans un calendrier commun proposé chaque année. Dans ce cas, les étapes de la procédure sont fixées aux mêmes dates pour tous les postes. Les candidats doivent être attentifs aux échéances de ce calendrier et en particulier à la période finale d'expression des voeux d'affectation, étape indispensable à une éventuelle nomination.
- soit ils publient leurs offres de poste à tout moment de l'année en fixant eux-mêmes le calendrier de la procédure propre à chaque poste (dépôt des candidatures, décision des instances et communication de la proposition au candidat retenu qui doit exprimer son acceptation ou son refus sous huitaine, prise de fonctions) (postes dits « au fil de l'eau »).

Le délai est court (moins de 3 mois) entre l'annonce des postes et la limite de candidature. Sachant qu'il est impératif de se faire connaître dans l'endroit visé, il faut prospecter bien avant! Puis rencontrer l'équipe, les chercheurs avec qui on souhaite travailler, demander à faire un séminaire, etc.

Remarque importante :

En plus de cette procédure commune, il existe des **postes proposés** « **au fil de l'eau** » directement par les universités (loi LRU) et qui peuvent arriver à n'importe quel moment. Pour avoir les infos, il faut consulter des sites des établissements, être dans des listes de diffusion de son domaine, ...

2019: https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/19/7/Note DGRH n6 Septembre 2020 - Campagne de recrutement et d affectation 2019 MCF et PR 1328197.pdf

Conseil:

Sauf exception un post-doc ou un ATER sont très fortement recommandés.

Autres pistes

TENDANCE FORTE:

- postes contractuels
- Chaire professeur junior https://www.inria.fr/fr/chaires-professeur-junior-recrutement-emploi

ET AUSSI:

Ne pas oublier les écoles d'ingénieurs en informatique et généralistes et les postes à l'étranger (mais dans ce cas il vaut mieux un PhD américain renommé ou un poste dans le pays)

6. Recrutement chercheurs **CNRS**

Le **Centre national de la recherche scientifique** est un organisme public de recherche (Etablissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Il produit du savoir et met ce savoir au service de la société.

Sa gouvernance est assurée par Alain Fuchs, président du CNRS, assisté de deux directeurs généraux délégués, Joël Bertrand à la science et Xavier Inglebert aux ressources.

Avec plus de 32 000 personnes (dont 26 000 statutaires - 11 600 chercheurs et 14 400 ingénieurs, techniciens et administratifs), un <u>budget</u> 2009 de 3,367 milliards d'euros dont 607 millions d'euros de ressources propres, une implantation sur l'ensemble du territoire national, le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur plus de 1200 unités de recherche et de service.

<u>Des chercheurs éminents</u> ont travaillé, à un moment ou à un autre de leur carrière, dans des laboratoires du CNRS. Avec 16 lauréats du prix Nobel et 11 de la Médaille Fields, le

CNRS a une longue tradition d'excellence.

• Infos CNRS: http://www.dgdr.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/informer/default-fr.htm

En 2020 : 10 postes de CR sur tout la France

- CRCN 9 postes, dont prioritairement :
- 1 sur le thème « Apprentissage statistique »,
- 1 sur le thème « Robotique humanoïde ou collaborative »,
- 1 sur le thème « Cybersécurité »,
- 1 sur le thème « Systèmes autonomes et interactifs »,
- 1 sur le thème « Méthodes des sciences de l'information pour la santé »,
 - CRCN 1 poste, sur le thème « *Intelligence artificielle pour l'ingénierie* », dont le projet de recherche s'inscrit dans l'une de ces unités : G2Elab, IEMN, LGC, LMT, PIMM, Pprime.

Ce sont des postes nationaux. Le candidat propose donc un laboratoire d'accueil pour son projet et doit donc être fortement soutenu par celui-ci.

Déroulement

La phase **d'admissibilité** est la première étape avant la <u>phase d'admission</u>. Elle consiste en l'examen des dossiers et en une audition ; systématique pour les candidats au poste de chargé de recherche et facultative pour les candidats au poste de directeur de recherche. En effet, chaque <u>section du Comité national</u> décide si elle procèdera ou non à l'audition de ses candidats.

A l'issue de cette phase, les candidats sont déclarés ou non admissibles.

La phase **d'admission** suit la <u>phase d'admissibilité</u>. Elle consiste en l'arrêt de la liste des candidats définitivement admis sur la base de l'examen du dossier des candidats admissibles.

Conseils et infos : http://www.lri.fr/~bidoit/concourir.pdf

Taux de sélection entre 2% et 6% suivant les postes (en ST2I)

À titre indicatif

Les statistiques récentes semblent favorables aux candidats jeunes (1 à 2 ans après la thèse), ayant fait un PostDoc, surtout à l'étranger, et ne postulant pas dans leur laboratoire d'origine (de la thèse).

La carrière et la rémunération

Au CNRS, les chercheurs sont des fonctionnaires de l'État. Ils peuvent être de nationalité étrangère. Ils peuvent appartenir à l'un des deux corps suivants:

- le corps des chargés de recherche, qui comprend deux grades :
 - chargé de recherche de 2ème classe (CR2)
 - chargé de recherche de 1ère classe (CR1)
- le corps des directeurs de recherche, qui comprend trois grades :
 - directeur de recherche de 2ème classe (DR2)
 - directeur de recherche de 1ère classe (DR1)
 - directeur de recherche de classe exceptionnelle (DRCE).

Le salaire brut mensuel d'un chargé de recherche de 2e classe est compris entre 2 000 € et 2 600 €.

Le salaire brut mensuel d'un chargé de recherche de 1e classe est compris entre 2 150 € et 3 800 €.

Le salaire brut mensuel des directeurs de recherche est compris entre 3 000 € et 6 000 €.

À ces traitements de base s'ajoute une prime annuelle de recherche.

Sites d'emplois pour les chercheurs :

- Association bernard grégory
- Guilde des doctorants
- Opération postes

7. Autres EPST (non exhaustif)

7.1 INRIA

Établissement public à caractère scientifique et technologique, sous tutelle des ministères chargés de la Recherche et de l'Industrie. Budget annuel (2010) : 217 M€ dont 21% de ressources propres. 3 150 chercheurs travaillant dans plus de 170 équipes-projets dont la plupart sont communes avec d'autres organismes, des grandes écoles, des universités. 4 100 collaborateurs à travers la France. 80 équipes associées dans le monde. Une centaine d'entreprises créées depuis 1984.

8 Unités de recherche : > INRIA Bordeaux - Sud-Ouest | INRIA Grenoble - Rhône-Alpest | INRIA Lille - Nord Europe | INRIA Nancy - Grand Est | INRIA Paris - Rocquencourt | INRIA Rennes - Bretagne Atlantiue | INRIA Saclay - Île-de-France | INRIA Sophia Antipolis - Méditerranée

- Fonctionne par projets, on candidate dans un projet
- Procédure semblable au CNRS : audition locale, validation nationale
- Très sélectif, il faut se faire connaître auprès d'un projet

7.2 ONERA

Recherches en aérospatiale

7.3 Gustave Eiffel

https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-recherche/thematiques-et-organisation/axes-de-recherche-et-dexpertise

7.4 **CEA**

https://www.cea.fr/comprendre/jeunes/Pages/metiers.aspx Et aussi:

IRT SYSTEM X, IRD, INRAE

8. Dans le privé

- Grandes entreprises: GAFAM, lOrange Labs, EDF R&D, Thalès, Airbus, Dassault, Yahoo, Google, IBM, Microsoft, Apple, Bell Labs, Facebook ...
- Quelques PME / Startups (ex : robotique)
- La CIFRE est un bon point d'entrée
- Question de la proportion R / R&D /D

Par ailleurs il existe des passerelles entre public et privé!

Un enseignant-chercheur ou un chercheur peut demander un détachement dans une entreprise. Il conserve la possibilité de récupérer son poste ou un poste équivalent quand il le souhaite

Et bien sûr la création de **startup** ©

SU: mystartup program https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/3e-appel-candidatures-de-mystartup-program (ouvert aux Doctorants)

Concours BPI i-PhD https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/concours-dinnovation-i-phd

Il est réservé à des jeunes chercheurs ou Doctorants qui souhaitent créer ou co-créer une startup deeptech à partir de ses résultats de recherche :

- « Jeune Docteur » : dès la deuxième année de leur thèse ou des Docteurs ayant soutenu depuis moins de cinq ans à la date limite de dépôt des candidatures. Il n'y a pas de conditions de nationalité ni d'âge pour les candidats sous réserve qu'ils remplissent les conditions légales et réglementaires requises pour la création d'une entreprise en France.
- « valorisant des résultats de recherche » : signifie avec un laboratoire public de recherche qui accompagne le projet en y apportant les résultats de ses travaux de recherche.
- « Soutenu dans la structure entrepreneuriale de leur projet » via un accompagnement et/ou financier, par une structure spécialisée type OTT (Organisme de Transfert Technologique) ou incubateur de la recherche publique.

Insertion Professionnelle : Recherche - Notes de cours © 2023 Jean-Daniel Kant